

Renvoi au comité des Finances de l'annonce de la bonne vente des biens d'émigrés par les administrateurs du district de Mortagne (Orne), lors de la séance du 16 vendémiaire an III (7 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des Finances de l'annonce de la bonne vente des biens d'émigrés par les administrateurs du district de Mortagne (Orne), lors de la séance du 16 vendémiaire an III (7 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 373;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_17225_t1_0373_0000_9

Fichier pdf généré le 07/10/2019

sure qu'elle saura terrasser l'aristocratie et le fédéralisme, s'ils osoient paroître.

Mention honorable, insertion au bulletin (62).

[La société populaire de Fontenay-le-Peuple à la Convention nationale, du 3ème jour s.-c. an II] (63)

Législateurs,

Le peuple n'a confié ses intérêts qu'à ses représentants, il n'appartient qu'à la représentation nationale de parler au nom du peuple et d'exprimer sa volonté.

Il n'existe et ne peut exister pour tous les vrais amis de la république qu'un seul point central, ce point est la Convention elle-même.

Que l'intrigue s'agite, que l'orage gronde, les principes que nous venons de professer resteront immuables et par eux et par vous, l'orage sera éloigné et l'intrigue déjouée.

Nous rejetterons avec horreur ces manœuvres criminelles par lesquelles l'on pourrait tenter de vous égarer sur l'opinion publique.

En remplaçant par la justice le système de terreur qu'une faction impie avait introduit, le gouvernement révolutionnaire n'a rien perdu parmi nous de son activité ni de son énergie; et si dans notre sein l'aristocratie ou le modérantisme osaient jamais paraître, nous aurions assés de courage et de moyens pour les terrasser.

LA DOUESPE, *président*,
GAULY, DENTE, VERNAISSON, *secrétaires*.

43

Le citoyen Jusserand, le jeune, fait passer à la Convention une somme de 12 L en assignats, provenant de la valeur d'une couverture qu'a fournie, pour l'armée de l'Ouest, le citoyen Pez-Monveillé, de la commune d'Issoudun [Indre].

Mention honorable, insertion au bulletin (64).

[Le citoyen Jusserand le jeune au président de la Convention nationale, du 4ème jour s.-c. an II] (65)

Citoyen,

Je te fais passer ci-joint une somme de douze livres en assignats provenant de la valeur d'une couverture qu'a fournie pour l'armée de l'ouest,

(62) P.-V., XLVII, 13. *Bull.*, 17 vend.; *Ann. Patr.*, n° 646; *C. Eg.*, n° 782; *M. U.*, XLIV, 281.

(63) C 322, pl. 1252, p. 3.

(64) P.-V., XLVII, 14. *Bull.*, 25 vend. (suppl. 2).

(65) C 321, pl. 1341, p. 20.

le citoyen Pez-Monveillé de la commune et district d'Issoudun, département de l'Indre, dont il fait don à la Patrie.

Salut et fraternité.

JUSSERAND le jeune.

44

Les administrateurs du district de Mortagne, département de l'Orne, informent la Convention nationale que des biens d'émigrés, estimés 138 155 L, ont été vendus 369 764 L pendant la dernière décade de fructidor.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des Finances, section de l'aliénation (66).

45

L'agent national du district de Benfeld [Bas-Rhin] informe la Convention nationale que les citoyens composant la société populaire de cette commune, viennent de déposer, sur l'autel de la patrie, la somme de 2 910 L pour la construction d'un vaisseau de ligne; cette somme, dit-il, a été envoyée au département de Bas-Rhin, et versée dans les mains du payeur.

Mention honorable, insertion au bulletin (67).

[L'agent national du district de Benfeld à la Convention nationale, de Schlestadt, le 3ème jour s.-c.] (68)

Les sans-culottes qui composent la société populaire de cette commune viennent de déposer sur l'autel de la patrie la somme de 2 910 L pour la construction d'un vaisseau de ligne. Cette somme a été envoyée au département du Bas-Rhin, où elle a été versée entre les mains du payeur;

La République une et indivisible, la destruction de nos ennemis : voilà les devises de la société populaire de cette commune.

Vive la Convention nationale! Salut et fraternité.

STAUMI.

46

La société populaire de Verberon, département de la Lozère, félicite la Conven-

(66) P.-V., XLVII, 14. *Bull.*, 24 vend. (suppl. 2).

(67) P.-V., XLVII, 14. *Bull.*, 17 vend. (suppl.).

(68) C 321, pl. 1341, p. 19.